



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable

Luxembourg, le **27 JUL. 2021**

CREOS Luxembourg SA
Monsieur Guy Peters
2, Rue Thomas Edison
L-2084 LUXEMBOURG

N/Réf.: 99486

Monsieur,

En réponse à votre requête du 30 avril 2021 par laquelle vous sollicitez l'autorisation pour le remplacement d'un poste de transformation sur un fonds inscrit au cadastre de la commune d'USELDANGE: section B d'USELDANGE (beim Wellerkreuz), sous le numéro 1133/3358, j'ai l'honneur de vous informer qu'en vertu de la loi du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, je vous accorde l'autorisation sollicitée aux conditions suivantes :

1. Le poste de transformation sera installé sur un terrain inscrit au cadastre de la commune d'Useldange, section B d'Useldange, sous le numéro 1133/3358, au lieu-dit « Beim Wellerkreuz », conformément à la demande et aux plans soumis n° 149/240321/1.0 du 24 mars 2021, ME 01/149-2 du 24 mars 2021 et 20-6951002-01 du 25 mars 2021.
2. Le poste de transformation ne dépassera pas les dimensions de 2,7 m x 4,18 m comme base et de 3,56 m comme hauteur de façade. Il sera recouru à une toiture plate.
3. L'emplacement exact sera déterminé en concertation avec le préposé de la nature et des forêts.
4. Aucun biotope protégé ou habitat visé par l'article 17 de la prédite loi 18 juillet 2018 et de son règlement d'exécution du 1^{er} août 2018 ne sera réduit, détruit ou détérioré aussi bien dans la partie aérienne que souterraine.
5. Les façades seront munies d'un bardage vertical (épaisseur 28 mm) en bois non traité et non raboté. Il sera recouru aux essences telles le douglas, le mélèze ou le chêne.
6. La toiture sera réalisée en un matériau de couleur gris foncé (gris-ardoise) non reluisante.
7. L'application de toute peinture, l'emploi de matériaux reluisants ainsi que le revêtement en PVC et en fibrociment aux parties extérieures sont interdits.
8. Les matériaux utilisés pour la fondation ne comporteront ni béton asphaltique, ni goudron, ni déchets en plastique, ni bois ou métal, ni aucun autre déchet.
9. La bande de travail sera réduite au strict minimum.
10. Les matériaux de terrassement seront soit égalisés sur place soit évacués sur une décharge dûment autorisée.
11. Le site sera maintenu dans un état de propreté parfaite.

12. Le poste de transformation existant sera enlevé dès l'installation du nouveau poste.
13. Les matériaux de démolition devront être éliminés conformément aux dispositions légales en vigueur en matière de gestion des déchets.
14. Les travaux seront achevés dans un délai de 2 ans à partir de la date de la présente.
15. Le préposé de la nature et des forêts (M. Mike Van Rijen, tél : 621 202 199) sera averti avant le commencement et dès l'achèvement des travaux.

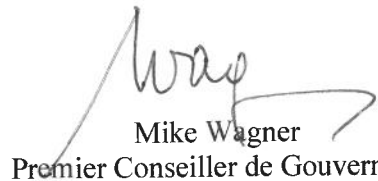
La présente vous est accordée sans préjudice d'autres autorisations et du droit de superficie éventuellement requis.

En vertu de l'article 60, paragraphe 2, dernier alinéa, de la prédite loi du 18 juillet 2018, vous êtes tenus d'afficher l'autorisation de la construction projetée aux abords du chantier pendant 3 mois dès réception de la présente. Le délai de recours devant les juridictions administratives court à l'égard des tiers à compter du jour où cet affichage est réalisé.

Contre la présente décision, un recours en annulation peut être interjeté auprès du Tribunal Administratif. Ce recours doit être introduit sous peine de déchéance dans un délai de 3 mois à partir de la notification de la présente décision par requête signée d'un avocat à la Cour.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Pour la Ministre de l'Environnement,
du Climat et du Développement durable



Mike Wagner
Premier Conseiller de Gouvernement

Copies pour information :

- Arrondissement CENTRE-OUEST
- Commune d'USELDANGE

RIPPWEILER

REMPLACEMENT DU POSTE MT "R. USELDANGE"

Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable

Approuvé le

27 JUL. 2021

Way

LEGENDE: (RESEAU EXISTANT)

	1x3 CABLES AERIENS M.T.		TERRE M.T. ISOLEE
	1x3 CABLES SOUTERRAINS M.T.		TERRE M.T. NON-ISOLEE
	LIGNE B.T. SOUTERRAINE		TERRE B.T. ISOLEE 50 Cu
	LIGNE B.T. AERIENNE		TERRE B.T. NON-ISOLEE 35 Cu
	LIGNE B.T. SOUTERRAINE DISTRIBUTION		TUYAU DE RESERVE B.T.
	BRANCHEMENT B.T. SOUTERRAIN		TUYAU DE RESERVE BRANCHEMENT
	BRANCHEMENT B.T. AERIEN		TUYAU DE RESERVE M.T.
	RACCORDEMENT PARTICULIER B.T. SOUTERRAIN		CABLE SOUTERRAIN E.P.
	RACCORDEMENT PARTICULIER B.T. AERIEN		LIGNE AERIENNE E.P.

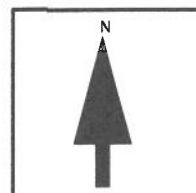
LEGENDE: (ETUDE)

	CABLES SOUTERRAINS M.T.		RACCORDEMENT PARTICULIER		FIBRES OPTIQUES
	CABLE SOUTERRAIN B.T.		CABLE SOUTERRAIN E.P.		TUYAU(X) SMARTGRID
	CABLE SOUTERRAIN B.T. DISTRIBUTION		TUYAU(X) DE RESERVE M.T. / B.T.		TRACE P.A.P.
	CABLE SOUTERRAIN BR.		TUYAU DE RESERVE BRANCHEMENT		TRACE CABLES ET/OU TUYAUX SOUTERRAINS
	A DEPOSER / A METTRE H.S.				

ETUDE	EXIST.		ETUDE	EXIST.		ETUDE	EXIST.	
		B.J. SANS/AVEC CHANGEMENT DE CONDUCTEURS			CANDELABRE			E-BORNE
		COFFRET PRINCIPAL			GREY			
		ARMOIRE (COMPTAGE, ...)			BETON			
		ARMOIRE E.P.			TUBULAIRE			
		ARMOIRE ANTENNE			PORTIQUE D'ARRET			
		ARMOIRE M.T.			PORTIQUE D'ALIGNEMENT			
		ARMOIRE DE DISTRIBUTION			PYLONE			
		ARMOIRE DE BRANCHEMENT			POSTE M.T. PREVU			
		ARMOIRE DE SECTIONNEMENT			POSTE M.T.			
		ARMOIRE DE BRANCHEMENT / SECTIONNEMENT			POSTE DE TRANSFORMATION SUR POUTRELLES			
		ARMOIRE DE BRANCHEMENT / COMPTAGE						



DESSINATEUR	SKZ	23/03/2021
PROJETE PAR	GP	24/03/2021
MODIFIE PAR		



PLAN D'ETUDE

DERNIER PLOT FAIT PAR
24/03/2021 SKZ

ECHELLE

1:1000

PLAN NO.: 149/240321/1.0

PROJET SAP: 18-00477

PARTIE(S):












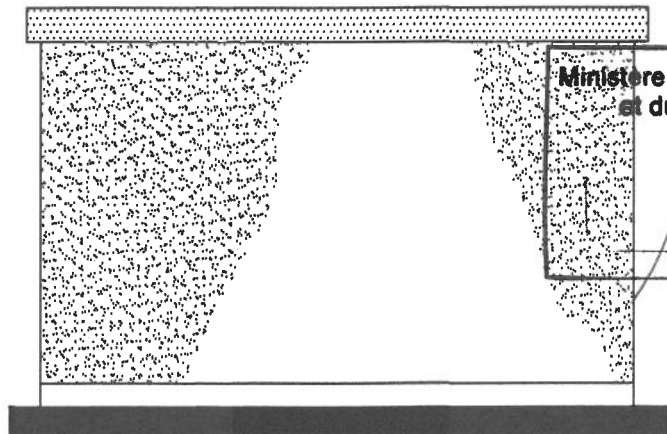
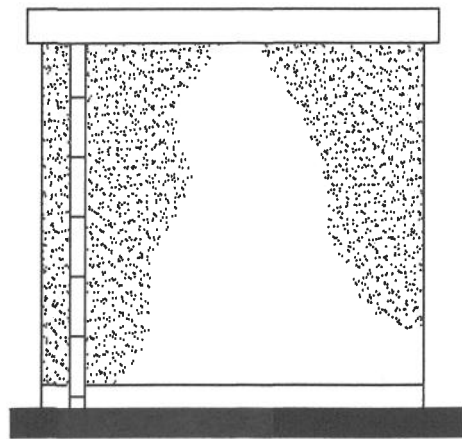
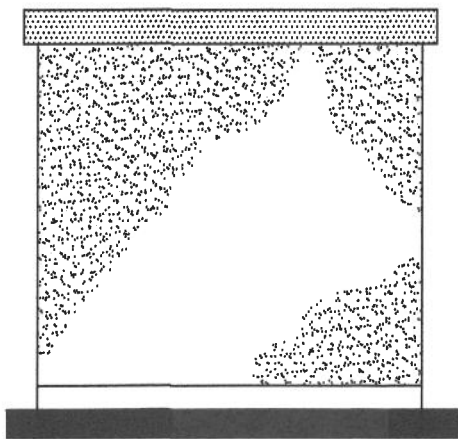
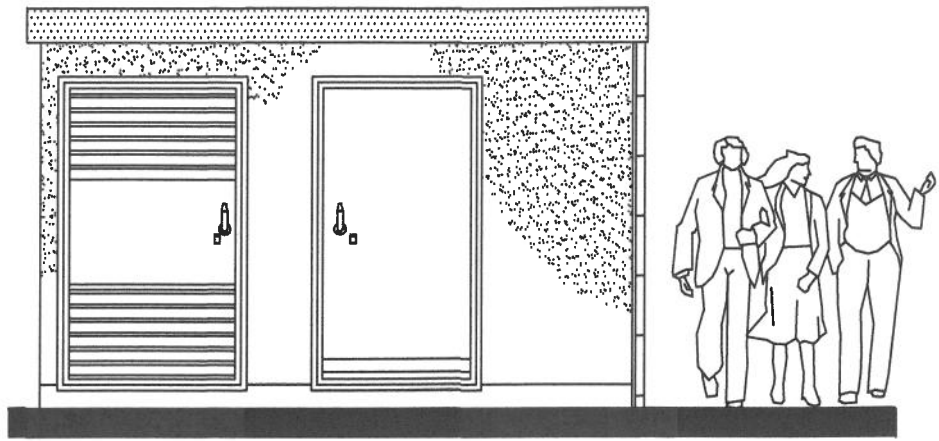
REPLACEMENT DU POSTE MT "R. USELDANGE"
A RIPPWEILER

Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable
Approuvé le
27 JUL. 2021
[Signature]

DESSINATEUR	SKZ	24/03/2021
RESPONSABLE PROJET	SKZ	24/03/2021
MODIFIE PAR		

1:10000	PLAN NO.: ME 01/149-02
	PROJET SAP: 18-00477

-  EMPLACEMENT DU POSTE / ARMOIRE M.T.
-   SUPPORT M.T./H.T. A POSER
-  TRACE CABLES ET / OU GAZIER
-  LIMITE COMMUNALE
-  LIMITE SECTION
-  TRAVERSEE COURS D'EAU
-  ABATTAGE / ELAGAGE D'ARBRES
-  BOISEMENT DE COMPENSATION



Ministère de l'Environnement, du Climat
 et du Développement durable
 Approuvé le
27 JUL. 2021
Wang



Creos Luxembourg S.A. Tél. (+352) 2624-1
 Adresse postale: Fax (+352) 2624-5100
 L-2084 Luxembourg www.creos.net

dessiné LL 25/03/21	vérifié GP 25/03/21	no-ord. 20-6951002-01	échelle 1:50
modifications		coordonnées 69 51 002	1:2500

LIEU: RIPPWEILER R. USELDANGE
 PUISSANCE: max. 1000 kVA
 TYPE: Béton préfabriqué UF 2742
 SAP: 18-00477
 plan no- 20-6951002-01